

Fiche compétences

du référentiel
d'activités



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme : BTSA Aménagements paysagers

Champs de compétences

Création d'aménagements paysagers

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

- Analyse de la commande, du site et de son environnement
- Proposition d'un aménagement paysager
- Réalisation de supports de communication et de documents techniques
- Présentation d'un projet à un commanditaire ou à des usagers

Finalité :

Concevoir un aménagement paysager multifonctionnel adapté à la demande du client et à son environnement dans un contexte de transition écologique.

Responsabilité / autonomie :

Le technicien supérieur en aménagements paysagers reçoit délégation de sa hiérarchie pour assurer la production de documents utiles à la création et à l'implantation d'aménagements paysagers d'envergures diverses.

Il est responsable de la conformité des documents produits avec la réglementation en vigueur qui engage le fonctionnement de la structure. Il s'assure donc en permanence de la fiabilité et de la qualité des informations produites et utilisées.

Il est également responsable de la qualité des documents de communication qu'il est amené à produire dans le cadre de la politique commerciale ou de communication qui participe à valoriser sa structure.

Selon le poste qu'il occupe et la nature ainsi que la dimension de la structure qui l'emploie, il peut être de sa responsabilité créer un projet d'aménagement paysager complet à partir d'un cahier des charges élaboré ou d'une commande formulée en « langage commun ».

Il est autonome quant à la collecte et au traitement des éléments nécessaires à la production des documents qu'ils réalisent. De même ses connaissances botaniques, agronomiques ainsi que ses compétences en techniques paysagères lui assure une réelle autonomie dans son rôle de conseil et de création.

Toutefois, l'ensemble de ses choix stratégiques devra être validé par sa hiérarchie.

Environnement de travail :

Le titulaire de l'emploi exerce au sein d'une entreprise du paysage, de collectivités territoriales, de bureaux d'études, en relation avec différents intervenants (maître d'œuvre, conducteur de travaux, services de l'urbanisme, de la voirie, clients ou usagers...).

Une grande partie des activités liées à la création d'aménagements paysagers dans les espaces administratifs de la structure qui l'emploie (production de documents techniques, CAO/DAO, recherches documentaires de solutions techniques, échanges avec les commanditaires, ses collaborateurs, les fournisseurs...).

Il s'appuie sur des données chiffrées, qu'il enregistre et analyse pour conduire et optimiser ensuite son travail dans un cadre réglementaire et économique contraint.

Il s'appuie également sur des données chiffrées (mètres, planimétrie, altimétrie, volumes déblais/remblais) et qualitatives (univers souhaité par le commanditaire, architecture des bâtiments connexes, formes et volumes à valoriser, photographies...) qu'il collecte lui-même sur les sites des futurs chantiers (en intérieur ou en extérieur).

De façon ponctuelle, il participe à des réunions préparatoires ou de suivi de chantier en vue d'en optimiser la coordination.

Il peut également participer aux différentes phases de dialogue avec le commanditaire dans le cadre de réunions de chantier ou de présentation au sein de sa structure ou à l'extérieur.

En conséquence, le technicien supérieur, même lorsqu'il occupe un poste plus spécifiquement dédié à la création, est amené à se déplacer et à être en contact avec les différents intervenants des projets auxquels il travaille.

Indicateurs de réussite

- Conformité des documents produits au regard des réglementations en vigueur
- Conformité du projet au regard du cahier des charges et des règles de l'Art

- Pertinence des choix technico-économiques au regard des contraintes du site et de la commande
- Adéquation entre l'aménagement et les aménités environnementales
- Nature et nombre de réclamations du commanditaire

Savoir-faire de base	
<p>Définition et analyse de la commande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les impératifs du cahier des charges et/ou les attentes précises du commanditaire en termes de rendu final et de budget • Traduire les attentes formulées en langage commun en solutions techniques opérationnelles, le cas échéant • Evaluer la faisabilité technico-économique du projet • Evaluer l'impact social et/ou environnemental du projet • Déterminer les solutions techniques les plus adaptées aux spécificités du site en vue de l'implantation et de l'entretien de l'aménagement paysager • Identifier les risques liés à la sécurité des personnes et des biens • Evaluer les besoins en végétaux, matériaux et matériels • Identifier les autres corps de métiers à solliciter pour réaliser les travaux, le cas échéant (maçonnerie, menuiserie, hydraulique, etc.) 	<p>Contribution de la conception à la livraison:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les mesures utiles à la définition et/ou à la réalisation du projet d'aménagement (métrés, planimétrie, altimétrie, volumes déblais-remblais...) • Proposer des solutions techniques et agronomiques en réponse à un cahier des charges • Utiliser des logiciels professionnels de conception assistée par ordinateur en vue de produire des documents techniques et/ou de communication • Organiser les modalités d'échanges du suivi de chantier avec son supérieur hiérarchique, ses collaborateurs et le commanditaire, le cas échéant • Apprécier l'opportunité des interventions en fonction des conditions climatiques et autres aléas • Assurer l'appui technique des équipes commerciales • Assurer les échanges liés au suivi de chantier avec le commanditaire, le cas échéant

Savoirs (de référence cités par les professionnels)	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'outil informatique (Suite Adobe) • Maîtrise des logiciels spécifiques (logiciels de CAO/DAO, SketchUp, VectorWorks, Lumion, Photoshop...) • Maîtrise des logiciels dédiés à la connaissance des végétaux tel que Floriscope 	<ul style="list-style-type: none"> • Sources de veille disponibles (techniques paysagères, matériaux, végétaux) • Connaissance des règles d'urbanisme • Prise en compte des enjeux environnementaux • Techniques de communication • Techniques d'animation de réunion assistée par ordinateur

Savoir-faire consolidés par l'expérience	
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer l'utilisation de techniques, matériels ou matériaux innovants issus de sa veille • Proposer une sélection végétale en fonction de contraintes identifiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les formes et les volumes dans l'espace • Anticiper les aléas de réalisation

Comportements professionnels

- Observation
- Ecoute
- Empathie
- Analyse
- Organisation

- Réactivité
- Créativité (sens artistique)
- Curiosité
- Anticipation (aléas et risques)
- Veille technique